

Un samedi «en chantier»



Samedi 29 mai 2010 de 10h à 17h – place de la Gare (possibilité de restauration sur place). Journée de découverte de l'univers des engins de chantier autour d'une quinzaine d'ateliers variés.

Entrée libre. Infos : 04.74.57.64.23.

<http://www.lepetitmondeenchantier.fr> (rubrique événement)

Les rendez-vous de la Maison des Habitants



- Animation jeux, les lundis soirs de 16h à 19h.
- Atelier enfants parents «le mercredi c'est permis» de 16h à 18h.
- Animation décoration, les jeudis de 15h à 17h30.
- Animation autour du tricot, les vendredis de 15h à 18h.

Infos : www.centreilebattoir.net

Expositions à l'Office de Tourisme

- Jusqu'au 29 mai : Alain Gegoud exposera ses carnets de voyage,
- Du 2 au 26 juin : Claude Vassy d'Hauterives exposera ses aquarelles, pastels, huiles et autres œuvres
- Du 30 juin au 31 juillet : Pierre Rinaudo de Beaufort exposera ses sculptures sur bois,
- Du 4 au 31 août, la peinture sur toile, bois et tissu sera à l'honneur avec l'exposition des œuvres de Chantal Sauze de Saint-Sorlin en Valloire.

Infos : 04.74.84.68.84.

email : office.tourisme@territoire-de-beaufort.fr

Fête de la Musique

Du vendredi 18 au samedi 19 juin 2010 – animations gratuites. Programme détaillé disponible à partir de début juin en mairie, à l'office de tourisme et dans les commerces de la ville.

Vendredi après-midi : intervention pédagogique dans les écoles

Vendredi soir : animations musicales place de la Paix (sous le kiosque)

Samedi parking Gaston Mandran : 10h – 20h : initiation, compétition skate board suivi d'un apéritif Rock animé par «The Tchaks»

Samedi après-midi : animations musicales dans les quartiers par des groupes locaux

Samedi soir : concert au Théâtre de Verdure avec Karimouche et CopyWatts. Scène ouverte à tous, inscription obligatoire avant le 28 mai au 06.66.39.39.08.

Si vous le souhaitez, vous pouvez participer à l'organisation de la fête, pour plus d'infos contacter le service communication : service.com.beaufort@gmail.com

Exposition artisanale

Du 5 juin au 3 juillet - chez «DROL2design»
Philippe de Boissy (poète-peintre), Jean-Jacques Dubernard (potier), Gérard Chatain (céramiste) Lulia Moyret (créatrice de mode)
Entrée libre. Infos : drol2design@orange.fr

Voyage à Auenwald

Le comité de jumelage Beaufort-Auenwald organise un voyage en Allemagne du 9 au 11 juillet. Inscription à l'Office de Tourisme du Territoire de Beaufort.

Dons de sang

Les lundis 2 et 9 août de 16h30 à 20h à la salle polyvalente. ■

Horaires d'ouverture et coordonnées de la Mairie

Lundi : 8h - 12h / 13h30 - 16h Jeudi : 8h - 12h / 13h30 - 17h30
Mardi : 8h - 12h / 13h30 - 17h30 Vendredi : 8h - 12h / 13h30 - 16h
Mercredi : 8h - 12h Fermé le mercredi après-midi
Rue François 38270 Beaufort. Tél. 04.74.79.22.60.
Fax. 04.74.79.22.61. E-mail : mairie.beaufort@territoire-de-beaufort.fr

Inscriptions écoles publiques

Bulletins d'inscription à retirer en mairie, à déposer avant le 20 août pour bénéficier dès la rentrée des services restauration et accueil avant et après l'école. Tarifs, règlement, etc : infos disponibles en mairie à partir de juin. Des imprimés de réinscription seront distribués prochainement aux enfants déjà scolarisés. Info : 04.74.79.22.60.

Recrutement personnel accompagnement cantine

Pour les trajets écoles -> cantine de 11h30 à 13h30 tous les jours. Contacter le service ressources humaines de la mairie. Infos : 04.74.79.22.60.

Horaires d'ouverture piscine intercommunale

- Du lundi 10 mai au vendredi 2 juillet (pendant la période scolaire) : 14h – 19h les mercredis et 11h – 19h les week-ends et jours fériés
- Du 3 juillet au 31 août : tous les jours de 11h à 19h

Erratum n° redevance incitative

0800 138 438 (n° vert)

Fermeture annuelle cinéma l'Oron

Le cinéma sera fermé du 10 août au 7 septembre inclus.

Collecte ordures ménagères

En raison des jours fériés : la collecte du mercredi 14 juillet (centre de Beaufort uniquement) est décalée au vendredi 15 juillet, et celle du 1er novembre est décalée au mercredi 3 novembre.

Travaux de bricolage

Les horaires à respecter :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Rejoignez l'ADMR

L'ADMR recherche des bénévoles pour aider au fonctionnement de la structure. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de Beaufort, contactez le 04.74.79.73.94. du mardi au samedi de 9h à 11h.

Permanence CAF

Les bureaux de la CAF sont transférés avenue Charles de Gaulle, dans les locaux de l'ancienne garderie Bout'chou accueil. Permanence le lundi de 13h45 à 16h. Tél. 04.74.79.24.35. ■



LE BIMESTRIEL DE VOTRE COMMUNE

BEAUFORT



p. 4

Dossier
enfance - jeunesse :
Des activités proposées aux familles

sommaire

ACTUALITES

Travaux :
Syndicat des eaux
Reprise des canalisations eau et assainissement sur l'avenue Victor Hugo
Salle du Rocher
Travaux de conformité de l'électricité - fermeture de la salle au public

Environnement :
 limiter l'utilisation des pesticides
Il existe des solutions alternatives efficaces. La ville de Beaufort les expérimente

DOSSIER

Enfance - jeunesse :
les activités proposées aux familles
Quels types d'activités, pour quels publics. Détails des actions portées par le Centre de l'Île du Battoir avec le soutien financier de la Communauté de Communes du Territoire de Beaufort, la commune et la Caisse d'Allocations Familiales

VIE MUNICIPALE

Finances :
Budget 2010
Présentation des dépenses et des recettes en fonctionnement et en investissement

INTERCOMMUNALITE/PAYS

Environnement :
L'intérêt du compostage
Le SICTOM de la Bièvre - en partenariat avec l'association BLE - lance un programme d'animations pour la valorisation du compostage. En parallèle le SICTOM fêtera ses 10 ans en juin

PORTRAIT

Culture :
4ème week-end du carnet de voyage
Présentation du programme des 5 et 6 juin prochains - entretien avec Maryse Petit, présidente de «l'Oiseau Lire»

AGENDA

INFOS PRATIQUES

Un budget 2010 offensif



Philippe MIGNOT,
Maire
Conseiller Régional

Placé sous le signe de la prudence, le budget 2010 adopté en conseil municipal permet néanmoins la réalisation de nombreux projets pour notre ville et ses habitants. Malgré la conjoncture économique défavorable, l'intégralité des dépenses prévues par la commune seront autofinancées, c'est-à-dire sans recours à l'emprunt. **Les taux communaux d'imposition ne sont pas augmentés** (comme en 2009). **Les 700 000 euros de nouveaux investissements pour 2010 sont le fruit d'une gestion saine et rigoureuse** voulue par l'ensemble des élus. Pour autant, les efforts doivent se poursuivre dans le temps afin de concrétiser nos engagements.

Pour 2010, les trottoirs de l'avenue Victor Hugo seront entièrement réaménagés, profitant ainsi de l'intervention du syndicat intercommunal des eaux au même endroit pour le remplacement des canalisations. La place du piéton sur la commune étant une de nos priorités, cette rénovation sera complétée par la création d'un cheminement piétonnier sécurisé le long de la route de Vienne, permettant ainsi un cheminement complet des zones d'habitat du nord de Beaufort vers les commerces et les services du centre-ville. Le dispositif sera complété dès le budget 2011 avec les premiers aménagements rue de la République.

Le budget 2010 permet la rénovation de l'installation électrique de la salle du rocher et de l'église, d'assurer les dépenses nécessaires pour le fonctionnement des écoles, de garantir un bas coût du service de cantine, de continuer à agir sur le cadre de vie en poursuivant l'évolution du fleurissement et du mobilier urbain, de poursuivre un soutien fort au tissu associatif avec l'ouverture de la maison des associations, d'étendre la vidéoprotection à de nouveaux secteurs de la ville, de commencer la rénovation des terrains de tennis, de prévoir l'entretien de l'éclairage public,...

Bref, ce budget 2010 est résolument tourné vers l'avenir tout en garantissant la gestion du quotidien, avec la volonté d'être utile à tous. ■

Très cordialement
Philippe Mignot

«Le bimestriel de votre commune BEAUREPAIRE»

Bimestriel d'informations Ville de Beaufort 28 rue Français 38270 BEAUREPAIRE Tél. 04.74.79.22.60 - Fax. 04.74.79.22.61 mairie.beaufort@territoire-de-beaufort.fr Imprimé sur papier ♻️ Cycylus 170g et 150g	Directeur de la publication : Philippe Mignot Rédaction : service communication, Lucia Rodrigues Photos : service communication Réalisation : service communication Impression/Conception : Imprimerie Ronjat Tiré à 3000 exemplaires Dépôt légal à parution bimestriel d'informations
--	--

Environnement

L'intérêt du compostage



A l'heure où la question de la préservation de l'environnement est au cœur même des préoccupations des élus locaux, le compostage fait partie des outils de valorisation des déchets existants. Procédé biologique de conversion et de valorisation des matières organiques par des micro-organismes ; son efficacité est prouvée et reconnue.

Toutefois, peu de personnes possèdent aujourd'hui un composteur. Dans le cadre d'un programme de promotion du compostage domestique et semi collectif, l'association Bièvre Liens Environnement (BLE) et le Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) de la Bièvre proposent diverses animations de sensibilisation.

Tous les déchets organiques sont compostables. Une fois fermentés, ceux-ci produisent de l'humus, qui facilite la croissance des végétaux, la résistance des plantes, la fertilisation du jardin. Ce produit organique est un **excellent engrais**.

Dans le cadre du programme de promotion du compostage domestique et semi collectif, des animations gratuites seront organisées de mai à septembre par le SICTOM et BLE, en Pays de Bièvre. Le but étant de sensibiliser les habitants à l'intérêt du compostage, outil de valorisation des déchets ménagers. En plus des ateliers d'initiation au compostage, la formation de guides composteurs et des interventions pédagogiques dans les écoles sont proposées afin de toucher un public plus large.

Des composteurs à disposition

Le SICTOM propose une mise à disposition de composteur, moyennant une participation financière de 30€. Pour toute information détaillée, contactez le SICTOM ou consultez le site internet.

Les prochains rendez-vous

- 8 mai à Beaufort : stand d'information à la foire de printemps,
- 16 mai à Saint-Romain de Surieux : stand d'information au festival botanique,
- 5 juin : journée portes ouvertes du centre de tri du SICTOM à Jarciou, à l'occasion des 10 ans
- 6 juin à Jarciou : stand d'information au château «Rendez-vous au jardin»,
- 26 juin à Penol : formation de guides composteurs (renseignement et inscription au 04.76.36.21.75.). ■

➔ Pour tout renseignement, contacter
Karine Ravel au SICTOM de la Bièvre
Tél. 04.76.36.21.75.
Site internet : www.sictom-bievre.fr
ou Stéphanie Blachon à BLE - Tél. 04.74.54.62.45.
ble.compost@laposte.net

Culture

Carnet de voyage : un rendez-vous attendu

4ème année, 4ème week-end, 4ème succès escompté... Pour cette nouvelle édition, l'association «l'Oiseau Lire» donne rendez-vous les 5 et 6 juin prochains à tous les passionnés de carnets de voyage, de voyages et d'aventure en général. Un programme riche, des carnetistes talentueux et passionnés. Entretien avec Maryse Petit, présidente de l'association.

Trois questions à Maryse Petit



Photo : Maryse Petit

- Pourquoi un week-end du carnet de voyage ?
Maryse Petit : «Pour découvrir le monde du livre en mêlant l'aventure, la découverte de paysages et les témoignages de voyageurs. C'est un art en pleine expansion qui mélange l'aquarelle, la photo, le collage et les textes».

- A quel public s'adresse cet événement ?
Maryse Petit : «Il s'adresse à tout public, amateurs de voyages, d'art ou encore d'exotisme. C'est également un moyen de faire voyager les sédentaires... Cette manifestation a la particularité d'associer les écoles : certaines classes de La Poyat et du collège Jacques Brel présenteront leurs propres carnets de voyages».

- Vous êtes-vous associés à des partenaires ?
Maryse Petit : «La réussite d'un tel événement repose sur l'implication de différents acteurs locaux tels que la Bibliothèque pour Tous, le cinéma l'Oron, le Centre de l'Île du Battoir, le groupe «Paroles en l'Air», sans oublier le soutien de la ville, donnant ainsi un rayonnement intercommunal à ce rendez-vous annuel».

Programme du week-end

Vendredi 4 juin à 20h30 et samedi 5 juin à 16h
Cinéma l'Oron
Projection - débat : «Du Pacifique au Mont Blanc».
Entrée payante : 3,50 €

Samedi 5 et dimanche 6 juin – salle du Rocher
Expositions – dédicaces – coin Vidéo – Vente de carnets.
Entrée gratuite

Samedi 5 juin – Maison des Habitants (entrée gratuite)
Rencontres avec les invités et ateliers

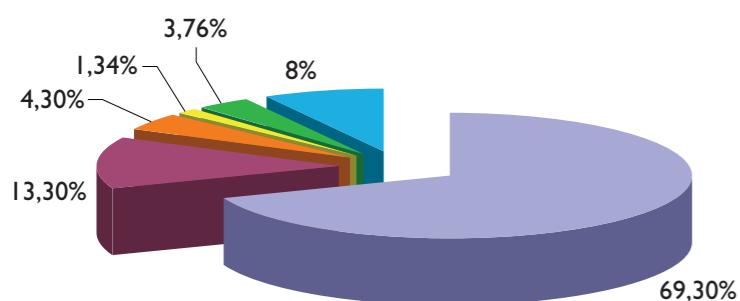
Dimanche 6 juin – Maison des Habitants (entrée gratuite)
Diaporama – conférence – ateliers et lectures. ■

➔ Pour toute information, détails et horaires précis : <http://carnet.beaufort.free.fr>

Budget 2010

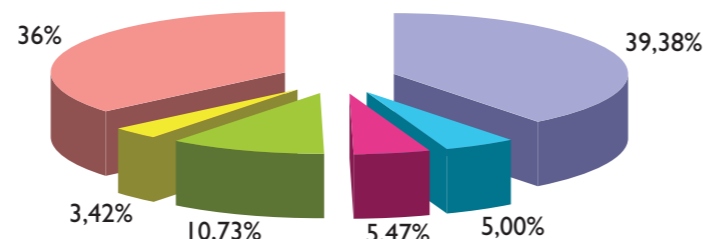
FONCTIONNEMENT : 4 548 009 €

Recettes



- Impôts et taxes (y compris reversement de la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire à la mairie)
- Dotations globales de fonctionnement
- Subventions et participations
- Revenus des immeubles
- Excédent reporté
- Produits de gestion courante

Dépenses



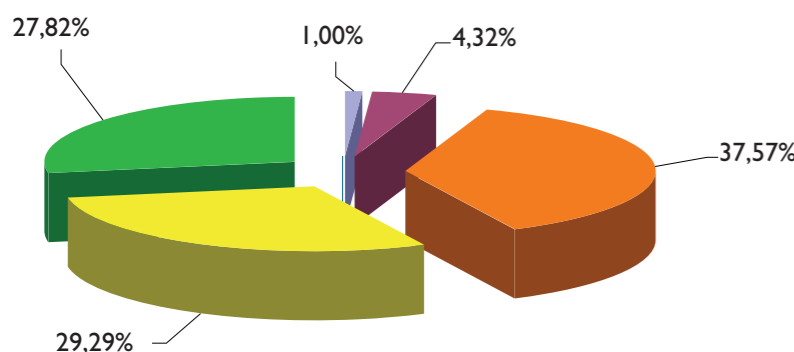
- Frais de personnel
- Charges financières
- Virement pour investissements
- Subventions aux associations
- Charges à caractère général
- Dotations, cotisations

INVESTISSEMENT : 1 754 158 €

Principaux investissements 2010

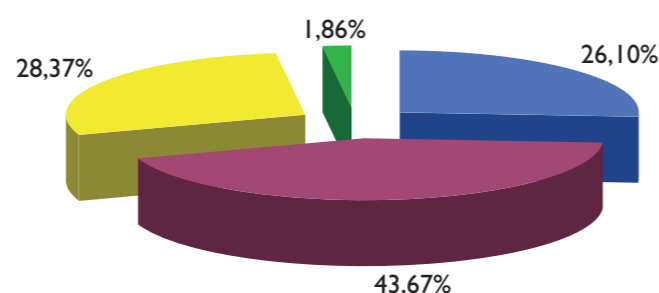
- | | | | |
|---|-----------|---|----------|
| • Rénovation salle du Rocher – électricité | 90 000 € | • Vidéo protection (extension) | 6 500 € |
| • Rénovation église – électricité | 70 000 € | • Frais d'études (église – salle du Rocher – PLU) | 54 585 € |
| • Participation travaux SE – avenue Victor Hugo | 43 000 € | • Mobilier urbain (centre ville) | 18 000 € |
| • Travaux de voirie – avenue Victor Hugo | 129 000 € | • Matériel – véhicule pour service technique | 26 500 € |
| • Réseaux – trottoirs | | • Mobilier-écoles-Maison des associations | 19 830 € |
| • Achat foncier (pour futurs aménagements) | 140 000 € | • Rénovation un court de tennis | 35 000 € |
| • Cheminements piétons route de Vienne | 41 500 € | • Provisions travaux | 36 341 € |
| • Divers chemins piétons (liaison plateau/centre bourg) | 20 000 € | | |

Recettes



- Restes à réaliser
- Subventions
- Recettes propres
- Excédent
- Virement fonctionnement

Dépenses



- De dette en capital
- Nouveaux investissements
- Restes à réaliser
- Résultat reporté

Travaux

Reprise des canalisations eau et assainissement

Le Syndicat des Eaux de Beaurepaire – Saint-Barthélemy (SE) poursuit ses travaux de réhabilitation et de mise en conformité sur la commune de Beaurepaire. Le chantier à venir concerne l'avenue Victor Hugo.

Des feux alternés, voire une déviation ponctuelle si nécessaire, seront installés sur toute la portion du chantier concerné pour sécuriser la circulation des automobilistes et riverains. ■

Début juin, des travaux de reprise des réseaux d'eau potable et de remplacement des branchements en plomb démarreront sur la portion située entre le croisement des routes de Jarcieu, Pact et Vienne et les feux tricolores place Yves Pagneux.

D'autre part, par une convention signée entre la commune et le SE, celui-ci sera le maître d'ouvrage pour réaliser en parallèle des travaux de réfection des trottoirs et bordures.

➔ Durée prévisionnelle du chantier : 4 à 5 mois,
Coût global estimé des travaux : 506 000€ H.T. dont 341 000€ H.T. à la charge du SE.

Environnement

Des méthodes alternatives efficaces pour l'entretien des espaces



Utiliser des pesticides, c'est le réflexe de tout propriétaire de jardin, solution efficace mais néfaste pour l'environnement. Une prise de conscience éco-citoyenne pour adopter d'autres comportements et changer ses habitudes est nécessaire. La ville de Beaurepaire, depuis quelques années, met en place des solutions alternatives qui portent leurs fruits : entretenir le territoire communal de manière manuelle ou à l'aide d'engins de fauchage, lorsque l'intervention d'une entreprise est nécessaire. L'objectif : **une totale gestion différenciée des espaces.**

La commune, avec la volonté de préserver l'environnement, a lancé en 2009 une expérimentation pour **diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires.** Un an plus tard, le recul et le constat permettent d'affirmer l'efficacité de la méthode alternative employée qui, associée au **fauchage raisonné** pour l'entretien des espaces verts et des 37 km de voiries communales, s'intègre dans une démarche environnementale durable.

Fauchage raisonné et utilisation limitée des produits phytosanitaires

Opter pour des pesticides biologiques

A base de minéraux (bouillie bordelaise, sulfate de cuivre ou de fer) les pesticides biologiques sont un palliatif efficace pour éviter le recours aux produits toxiques. Toutefois, si vous souhaitez employer des pesticides traditionnels, il est conseillé d'utiliser des produits portant la mention « autorisé dans les jardins » (car non cancérogènes) et de **respecter les dosages recommandés sur l'emballage.**

Le fauchage raisonné consiste à entretenir les voiries et accotements des routes mais de manière espacée. Il s'agit de laisser pousser les mauvaises herbes jusqu'à ce qu'elles nuisent au champ de vision de l'automobiliste. A ce moment-là, les agents d'entretien effectuent un premier passage en mai/juin le long des voiries goudronnées : c'est le **fauchage de sécurité.** Un deuxième passage est ensuite effectué sur toute la voirie courant juillet, en fonction des conditions climatiques. **Ainsi, paradoxalement, là où l'on peut parler de négligence, il**

Salle du Rocher : mise en conformité

La ville de Beaurepaire a lancé une consultation auprès de bureaux d'études pour la maîtrise d'œuvre des travaux de rénovation de l'électricité à la salle du Rocher.

Obtenir le plus rapidement possible un planning échelonné et le détail des travaux d'électricité à réaliser, tel est l'objectif de la démarche. En effet, la mise en conformité de l'électricité doit respecter de nombreuses normes de sécurité. Les conseils de spécialistes permettront de réaliser de manière rapide et efficace ces travaux pendant la période de fermeture au public. **La salle du Rocher sera fermée au public du 11 juin au 15 octobre 2010.** ■

convient plutôt de mettre en avant la volonté de limiter les fauchages.

Les zones à proximité des cours d'eau ont fait l'objet de cette expérimentation. Concluante, la méthode d'entretien est reconduite d'une année sur l'autre, en particulier le long des berges. Le choix affirmé de diminuer l'utilisation de produits phytosanitaires a nécessité de revenir à des **méthodes mécaniques** – avec l'utilisation de rotofil – ou **thermiques.**

La méthode thermique, alternative, permet de brûler les plantes sauvages mais n'est pas radicale. Même si plusieurs passages sont indispensables, cette méthode respecte et contribue à la préservation de l'environnement du fait d'une nette diminution de l'épandage des produits toxiques et de leur infiltration dans les sols, employés seulement dans les zones urbaines. **Il n'est donc plus question de consommation massive mais raisonnée et limitée.**

Bilan et perspectives

Le secteur des équipements sportifs et les voiries proches des berges – à savoir l'avenue Charles de Gaulle et le chemin du Pouloux – ne font plus l'objet d'un désherbage chimique.

D'autre part, d'avril à septembre, une expérimentation nouvelle est lancée : **doter la balayeuse d'un balai en fils d'acier.** Plus rigide, ce balai gratte mieux le sol, supprime les plantes sauvages, empêchant ainsi leur repousse et donc la réutilisation importante de produits. ■

➔ Pour toute information complémentaire, un site est à votre disposition : <http://www.novethic.fr>

Dossier

Enfance – jeunesse : Des activités proposées aux familles



Tout au long de l'année, le Centre de l'Île du Battoir (CIB), association Loi 1901, propose des activités aux jeunes enfants et adolescents du Territoire subventionnées par la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire, la Caisse d'Allocations Familiales de Vienne (CAF) et la ville de Beaurepaire.

L'accueil de loisirs sans hébergement des 10-14 ans constituent des espaces de découvertes et d'apprentissage. Les interventions au collège Jacques Brel permettent, depuis septembre 2009, de proposer des activités correspondant mieux aux attentes des adolescents. De façon plus globale, les animations proposées par l'équipe du CIB - toute l'année grâce à divers ateliers ou ponctuellement pendant les vacances scolaires - permettent aux jeunes de s'épanouir à travers des activités en groupe. Zoom sur certaines d'entre-elles.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

L'équipe du centre de loisirs veille au respect du rythme et des besoins de l'enfant en instaurant un fonctionnement adapté à chaque tranche d'âge : accueillir l'enfant dans un espace de vacances en créant une ambiance de bien-être demeure une priorité affirmée. L'Accueil de loisirs valorise la notion de «vivre ensemble», tout en étant attentif au respect de la sécurité affective, physique et morale de l'enfant.

Le centre de loisirs favorise l'implication des parents et enfants, indispensable à la réussite des actions proposées : prochainement un travail avec les familles volontaires sur le projet pédagogique sera mis en place.

Le centre de loisirs est ouvert le mercredi et les vacances scolaires (sur les communes de Beaurepaire et Jarcieu). Le programme proposé est consultable sur le site internet du CIB : <http://www.centreilebattoir.net>

Lors des vacances d'été, des nuitées ou mini camps sont organisés. Ils permettent aux enfants de découvrir un environnement différent de leur quotidien grâce à des activités à caractère ludiques qui favorisent la vie collective.

Programme de cet été :



Du 5 au 9 juillet : Poney au club Hippique de Taravas pour les 6 à 8 ans,
Du 12 au 16 juillet : Cheval au Club Hippique de Taravas pour les 8 à 10 ans,
Du 19 au 23 juillet : Aventure avec Quad, Accrobranche, vélo... pour les 10 à 14 ans,
Du 26 au 30 juillet : Péniche du Val du Rhône pour les 7 à 11 ans,
Expression artistique pour les 10 à 14 ans,
Tarifs disponibles au CIB.

L'accueil des 10-14 ans

Cet accueil permet de travailler principalement l'**acquisition progressive de l'autonomie** pour permettre à cette tranche d'âge de s'investir dans une dynamique de projet tout en privilégiant l'échange et en accordant une place aux parents. Les objectifs de cette démarche sont d'une part de rendre les jeunes autonomes et responsables en étant capables de prendre des décisions dans un cadre limité, de faciliter les relations parents/adolescents et donner du sens à la parentalité. D'autre part ces activités sensibilisent chaque participant à la notion de **citoyenneté et à l'ouverture sur la culture**.

Les jeunes se réunissent le premier jour de chaque semaine pour établir un planning. Au cours de cette journée, ils font des démarches auprès de partenaires financiers susceptibles de les accompagner dans la réalisation et la réussite de leur projet.



La jeunesse

Depuis le mois de septembre, le CIB programme des interventions régulières au collège Jacques Brel afin de solliciter l'adhésion d'un public nouveau aux activités du CIB mais également pour recenser les nouvelles demandes des jeunes. Ces interventions journalières ont lieu pendant la pause déjeuner où animateurs et adolescents se retrouvent pour jouer aux échecs, à divers jeux de société...

Pour impliquer au mieux les jeunes dans la réalisation et la réussite de leurs projets, les programmes des vacances sont établis conjointement avec l'équipe d'animateurs du CIB. A plus long terme, des voyages ou sorties peuvent être organisés.

Tout au long de l'année, divers ateliers sont ouverts : roller et skateboard à Saint-Barthélemy - en partenariat avec l'association CURB de Beaurepaire - ou encore jeux en réseaux au cyber-centre. L'inscription à chaque activité est conditionnée par l'accord préalable des parents.

Dans le cadre du contrat enfance jeunesse, le CIB intervient également sur des actions favorisant le lien social et les liens au sein de la famille. Pendant les vacances deux animatrices se déplacent sur les différentes communes pour proposer des animations : les malles sont remplies de matériel répondant à la demande des petits comme des grands... A la Maison des Habitants, un atelier parents/enfants rencontre un vif succès. Le programme détaillé des rendez-vous estivaux sera disponible au CIB très prochainement.

Lien parents/enfants : un atelier spécifique

Cet atelier proposé aux enfants accompagnés d'un adulte réfèrent a lieu tous les mercredis (excepté pendant les vacances scolaires) de 15h30 à 17h30 à la Maison des Habitants. La priorité est donnée à la relation : les situations de groupes permettent à chacun de découvrir l'autre dans un environnement social différent. Il s'agit d'accorder un espace privilégié aux familles pour sortir des préoccupations quotidiennes. Cet atelier développe des espaces éducatifs intergénérationnels.

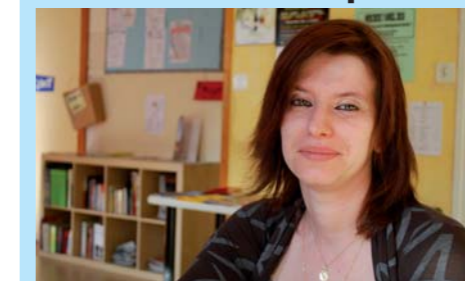
Les rendez-vous incontournables de cet été

Amateurs de cinéma et/ou de plein air, voici les films que vous pourrez voir ou revoir cet été :



- Vendredi 11 juin : Le Petit Nicolas à Pommier de Beaurepaire (cour de la salle des fêtes),

Séverine – Beaurepairoise



- Depuis quand participez-vous à cet atelier avec vos enfants ?
- « Nous venons depuis un mois le mercredi une semaine sur deux selon mes disponibilités et à la demande de mes

-Vendredi 16 juillet : Alice au Pays des Merveilles à Beaurepaire (cour du CIB),
-Vendredi 23 juillet : Alvin et les Chipmunks 2 à Jarcieu (cour de l'école),
-Vendredi 6 août : La Princesse et la Grenouille à Cour et Buis (place du stade du foot).
Tarif cinéma plein air : 2€ /adulte – gratuit moins de 18 ans. Projections ouvertes à tous les habitants du territoire.

La fête des Mille Couleurs est reconduite cette année. Elle aura lieu samedi 5 juin à Pact avec des animations intervillages et une fête campagne en soirée. Programme détaillé des animations : 04.74.79.07.20. ■



Photo CIB – Mille couleurs 2009

enfants, ils réclament de participer à cet atelier ».

- Que vous apportent ces temps d'échanges ?

- «Nous venons à la Maison des Habitants pour deux raisons. D'une part pour que mes deux enfants, Evan et Kenan âgés de 4 ans, puissent rencontrer d'autres enfants et participer à des activités communes et variées. D'autre part je m'aperçois que ces temps de loisirs me permettent de faire une activité avec mes enfants et par la même occasion partager avec d'autres mamans».

→ Pour toute information complémentaire : contacter le centre de l'Île du Battoir au 04.74.79.07.20.

centre-ile-battoir@wanadoo.fr
ou la Maison des Habitants : 04.74.79.51.84.

maisondeshabitants@orange.fr
Rappel familles en difficulté :
Contacter le Secours Populaire et Catholique pour des aides spécifiques aux vacances estivales (séjours familiaux et/ou séjours enfants).